

<http://snetap-fsu.fr/La-premiere-rentree-du-changement.html>



# La première rentrée du changement .... en demi teinte

- Nos Actions - Communiqués -



Date de mise en ligne : lundi 3 septembre 2012

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**Une délégation du SNETAP-FSU**, première organisation représentative des personnels de l'enseignement agricole public a été reçue le mardi 28 août, successivement par Madame ZALAY, Directrice Générale de l'Enseignement et de la Recherche, puis par Madame de COMARMOND, Conseillère chargée de l'enseignement agricole au sein du cabinet du ministre de l'Agriculture, Stéphane LE FOLL.

Après l'annonce en juillet dernier du rétablissement de 110 postes (50 postes d'enseignants, 20 postes d'[AE](#), 40 postes d'[AVS](#)), nous pouvions espérer une amélioration sensible des conditions de la rentrée scolaire, tout en ayant conscience que ce rétablissement ne permettrait pas de compenser la totalité des postes supprimés dans le budget de l'ancien gouvernement (soit une perte finale de plus d'une centaine de postes). Force est, à ce stade de constater **le manque d'information et de transparence sur la répartition de ces postes opérée par l'administration**. Ce n'est que lors de l'audience avec la conseillère que la [DGER](#) s'est engagée à donner au SNETAP-FSU la répartition régionale des 50 postes d'enseignants ainsi que les critères retenus. Pour les postes d'assistants d'éducation, le flou est identique. A ce jour, l'administration s'est déclarée incapable de fournir la répartition de cette enveloppe financière équivalant à 20 postes d'AE sur fond d'un budget théorique de 1145 postes actuels déjà insuffisant.

Sur ce point, le SNETAP-FSU souhaite connaître l'impact de la réintégration de ces postes sur les capacités d'accueil des jeunes dans l'[EAP](#). Enfin, **le SNETAP-FSU regrette l'absence de rétablissement de postes de personnels [ATLS](#)**, réaffirmant dans le cadre du plan d'urgence ATLS qu'il porte depuis plus de 2 ans maintenant que ces créations de postes devront être l'une des priorités du budget triennal en cours de préparation.

Concernant les réformes pédagogiques, le SNETAP-FSU a obtenu après la publication de son enquête sur les résultats de la première session du baccalauréat professionnel rénové en trois ans, **la mise en place d'une mission d'inspection chargée d'analyser ces résultats fortement dégradés**. Cette mission d'inspection doit rendre ses conclusions avant la fin du mois de septembre. Le SNETAP-FSU a exigé la mise en place de mesures urgentes pour accompagner les jeunes qui ont échoué en juin dernier. Le SNETAP-FSU a rappelé également son attachement à une voie professionnelle en 4 années, en parallèle de la voie réformée de 3 années. Pour la rénovation du STAV, le SNETAP-FSU tient à ce que le calendrier évoqué par le ministre soit respecté et que l'ensemble des travaux soient bouclés à la fin de l'année 2012. Enfin, le SNETAP-FSU a exigé que des consignes claires soient données rapidement par la DGER aux [DRAAF-SRFD](#) pour permettre la mise en place de l'option d'Histoire-Géographie en classe de terminale S conformément à la décision de V PEILLON reprise par S LE FOLL .

**Le SNETAP-FSU a également interpellé le cabinet et l'administration sur la question de la dé-précarisation.**

Le cabinet a indiqué que les arbitrages concernant les agents contractuels sur budget seront rendus à l'automne. Le Ministre considère, à la différence de son prédécesseur, que les formations par apprentissage et pour adultes relèvent bien pour partie des compétences de l'État et en conséquence doivent être intégrés dans le plan de dé-précarisation. Le SNETAP-FSU a demandé aussi une augmentation significative du nombre de postes offerts à la dé-précarisation ainsi que l'ouverture de postes et de concours externes et internes de recrutement, car le recrutement « normal » ne doit pas être pénalisé par la dé-précarisation.

Notre organisation syndicale a enfin insisté une nouvelle fois pour qu'une priorité soit clairement donnée à l'enseignement agricole public dans le cadre de la préparation du budget triennal ainsi que dans la loi cadre prévue à l'automne 2013. Pour cela, le SNETAP-FSU dans le cadre de sa fédération entend participer activement aux débats de la « refondation de l'école » initiée par le gouvernement et appelle les personnels de nos établissements à prendre toute leur place dans les initiatives annoncées en région courant septembre, sachant que l'administration à notre demande s'est engagée à adresser des consignes en ce sens aux DRAAF-SRFD.

## **La première rentrée du changement .... en demi teinte**

---

**Après des années de casse organisée, redonner la priorité au service public d'éducation en général et à l'EAP en particulier reste plus que jamais pour le SNETAP-FSU une nécessité !**

Le Bureau National  
Paris, le 30 août 2012